

# COMPTE-RENDU

## Conseil Municipal du 18/05/2022

**Présents :**

PECULIER Charlyne, PREVOT Isabelle, REALINI François, FAYAT Marie-Annick, HEESTERMANS Jacques, BOSSAERT Alexina, NALINE Stefanie, BERTRAND Michel, COGET Charline, CHEVALLIER Jean-Marie, PAGES Caroline, LE GALLOUDEC Patricia, FARCY Jean-Luc, GOUBERT Fanny, GATUINGT Jean-Christophe, DUCRET Frédérique, LE MENTEC Yannick, SABAS Marvin, MARCHETTI Xaviera, FAVRE Julien, LABERTRANDIE Lydia, COTTALORDA Bruno

Formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :**

M CHAPLET à Mme PECULIER  
M DUVAL à M REALINI  
M BELHOMME à Mme FAYAT  
Mme GRYMONPREZ à Mme NALINE  
M ORLANDO à M FARCY  
M DEVAUX à Mme BOSSAERT  
Mme ZAURIN à Mme PREVOT  
M POIRIER à M HEESTERMANS  
Mme LAFUMA à Mme PAGES  
M PIOLLET à M GATUING  
M BOSQUILLON à Mme MARCHETTI

**M. HEESTERMANS** est nommé Secrétaire de séance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

► **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 02/02/2022

**Vote :** UNANIMITE

► **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 16/03/2022

**Vote :** UNANIMITE

► **EST INFORME** des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Date de décision	N°	INTITULE
25/01/2022	<b>9</b>	signature d'un bail à usage professionnel avec Mme HAMON CARBONELL- sage femme à la MSP
25/01/2022	<b>10</b>	signature d'un bail à usage professionnel avec Mme Marlène FLEURY- médecein généraliste à la MSP
28/01/2022	<b>11</b>	Avenant n°1 du lot n°1 du marché 2021M01 d'entretien ménager des locaux et des surfaces vitrées des bâtiments communaux

28/01/2022	<b>12</b>	Avenant n°1 du marché 2014M07 de mise à disposition, installation, entretien et maintenance de mobiliers urbains d'informations publicitaires et non publicitaires.
31/01/2022	<b>13</b>	Signature d'une convention avec les FRANCAS de Seine et marne pour un Accompagnement à l'élaboration d'un Projet Educatif de Territoire-Plan mercredi,
02/02/2022	<b>14</b>	Signature d'une convention avec Scènes en Seine pour un spectacle le 26/03/2022 dans le cadre de la semaine de la petite enfance
03/03/2022	<b>15</b>	Signature d'un contrat avec ECOTERRA pour un éco paturage de 5 moutons situé dans la Plaine du moulin à vent
03/03/2022	<b>16</b>	signature d'un avenant n°1 avec ECOTERRA pour un éco pâturage de 3 chèvres
04/03/2022	<b>17</b>	Signature de la convention triennale d'assistance et de suivi pour la gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) avec REFPAC-GPAC
21/03/2022	<b>18</b>	Signature d'un contrat de prêt de 700 000 € avec le Crédit Mutuel
24/03/2022	<b>19</b>	Signature d'un contrat avec l'association LUEURS ET COULEURS pour une prestation d'un feu d'artifice lors de la Fête de la Ville et de la Musique du 25/06/2022.
25/03/2022	<b>20</b>	<b>annulé</b>
29/03/2022	<b>21</b>	signature d'un marché subséquent n°52 accord cadre informatique, lot n°3 "licences de logiciels informatiques" avec Computer services 77
29/03/2022	<b>22</b>	signature d'un marché subséquent n°53 accord cadre informatique, lot n°1 "matériels informatiques et périphériques" avec Mediacom système distribution
04/04/2022	<b>23</b>	Reconduction du lot n°1 "Entretien ménager des bâtiments communaux" du marché 2021M01 portant sur les prestations d'entretien ménager des bâtiments et des surfaces vitrées des locaux communaux avec la société ECO7S Facilities
04/04/2022	<b>24</b>	Reconduction du lot n°2 "Nettoyage des surfaces vitrées des bâtiments communaux" du marché 2021M01 portant sur les prestations d'entretien ménager des bâtiments et des surfaces vitrées des locaux communaux avec les savoyards reunis
21/04/2022	<b>25</b>	Notification du lot 1 "Fournitures scolaires et matériel didactique destinés aux activités scolaires et périscolaires" du marché n°2022M01 "Acquisition et livraison de fournitures scolaires, de matériel didactique et pédagogique et de livres de bibliothèque et manuels scolaires"
21/04/2022	<b>25B</b>	Signature d' un contrat avec la société SARL JM Prestations,pour la location avec montage et démontage d'un circuit et 4 quads, d'une montgolfière et d'un parcours Circus dans le cadre de la Fête de la Ville et de la Musique le samedi 25 juin 2022.



21/04/2022	<b>26</b>	Notification du lot 2 "Fournitures et matériel didactique destinés aux activités de la crèche multi accueil " du marché n°2022M01 "Acquisition et livraison de fournitures scolaires, de matériel didactique et pédagogique et de livres de bibliothèque et manuels scolaires"
21/04/2022	<b>26B</b>	Signature d'un contrat avec la Société LOC'ANIM77 pour la location avec livraison et installation d'un pack jeux comprenant : un jeu de basket, jeu des tirs au but, château gonflable, machine à bulle, dans le cadre de la Fête de la Ville et de la Musique le samedi 25 juin 2022.
21/04/2022	<b>27</b>	Notification du lot 3 "Livres de bibliothèque et manuels scolaires " du marché n°2022M01 "Acquisition et livraison de fournitures scolaires, de matériel didactique et pédagogique et de livres de bibliothèque et manuels scolaires"

### ADMINISTRATION GENERALE

➤ **Formation du jury d'assises pour l'année 2023**

**DE DESIGNER** par tirage au sort les personnes représentants la commune de Cesson en tant que jurés d'assises 2023 telles qu'elles figurent sur la liste jointe en annexe à la présente délibération.

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

➤ **Convention de groupement de commandes en vue du lancement d'un accord-cadre de fourniture et de livraison de sel de déneigement**

**D'APPROUVER** ce projet de convention de groupement et les modalités de passation dudit marché.

**D'AUTORISER** M. Le Maire à signer tous les documents s'y afférant

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

➤ **Signature d'une nouvelle convention pour la stérilisation des chats errants**

**AUTORISER** le Maire à signer la convention avec l'association ACCA pour prendre en charge la capture et la stérilisation des chats errants de Cesson

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

### FINANCES

➤ **Attribution fonds de concours de fonctionnement par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud**

**DE SOLLICITER** le fonds de concours en fonctionnement pour les années 2021 et 2022 à hauteur de 315 100 € pour les deux années cumulées.

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

➤ **Attribution Actualisation du tarif annuel de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour 2023**

**D'ACTUALISER** les tarifs pour l'année 2023 en deçà du tarif maximum comme suit :

Surface concernée	Evolution de tarif pour 2023 par m <sup>2</sup> par an
<b>ENSEIGNES NON NUMERIQUES</b>	
Surface entre 0 et 7 m <sup>2</sup>	0
Surface supérieure à 7 m <sup>2</sup> jusqu'à 12 m <sup>2</sup>	19,10 euros soit + 1,5€ par rapport tarif 2019
Surface supérieure à 12 m <sup>2</sup> jusqu'à 50 m <sup>2</sup>	38,20 euros (tarif de base*2) soit +3€
Surface supérieure à 50 m <sup>2</sup>	76,40 euros (tarif de base*4) soit + 6€
<b>PUBLICITES ET PRE-ENSEIGNES NON NUMERIQUES</b>	
Surface inférieure ou égale à 50 m <sup>2</sup>	19,10 euros
Surface supérieure à 50 m <sup>2</sup>	38,20 euros
<b>PUBLICITES ET PRE-ENSEIGNES NUMERIQUES</b>	
Surface inférieure ou égale à 50 m <sup>2</sup>	57,30 euros
Surface supérieure à 50 m <sup>2</sup>	114,60 euros

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

#### JEUNESSE

➤ **TARIF SEJOUR JEUNES**

**D'AUTORISER** M. le Maire à signer la convention avec la base de loisirs « Ile de Loisirs des Boucles de la Seine » déterminant les conditions d'hébergement et les activités pratiquées pour un montant total de 2 310 € TTC.

**DE FIXER** la participation des familles à un taux d'effort, appliqué au QF, de 30% avec une participation plancher de 127 € et une participation plafond de 385 € pour le séjour.

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

#### SOCIAL

➤ **Adhésion au Fond de Solidarité Logement pour 2022**

**DECIDE** d'adhérer au Fonds de Solidarité Logement,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion pour l'année 2022 avec le Département de Seine-et-Marne.

**DIT** que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2022,

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

#### RESSOURCES HUMAINES

➤ **Création d'un poste d'adjoint technique, contractuel, à temps non complet, pour la direction de l'éducation (130)**

**DE CREER** un poste d'Adjoint Technique, contractuel, non permanent.

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,



➤ **Création d'un poste d'adjoint technique, contractuel, à temps non complet, pour la direction de l'éducation (300)**

**DE CREER** un poste d'Adjoint Technique, contractuel, non permanent.

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,**

➤ **Création de postes d'adjoints techniques, contractuels, pour l'entretien et le service de restauration dans les écoles et dans les accueils de loisirs**

**DE CREER** des postes pour effectuer l'entretien et le service de restauration dans les écoles et dans les accueils de loisirs.

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,**

➤ **Création de deux postes d'adjoints techniques, contractuels, à temps complet, pour les services techniques (saisonniers)**

**DE CREER** deux postes d'emplois saisonniers pour les services Techniques pendant la période estivale.

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,**

➤ **Création de 3 postes d'encadrants saisonniers pour le séjour été**

**DE CREER** 3 postes d'encadrants saisonniers (animateur diplômé), pour le séjour du 18/07/2022 au 23/07/2022, pour un total de 250 heures.

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,**

➤ **Reconduction d'un poste d'adjoint technique, contractuel, à temps complet, pour les services techniques**

**DE RECONDUIRE** un poste pour l'entretien des locaux.

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,**

➤ **Création d'un comité social territorial commun entre la commune de Cesson et le ccas de Cesson**

**DE CREER** un Comité Social Territorial commun entre la Commune de Cesson et le CCAS de Cesson.

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,**

➤ **Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial commun de la commune de Cesson et du ccas de Cesson, décision du paritarisme et recueil de l'avis des représentants de la collectivité**

**FIXE** à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 3 le nombre de représentants suppléants du personnel,

**DECIDE** de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,  
**DECIDE** le recueil, par le Comité Social Territorial, de l'avis des représentants de la collectivité

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA,**

### INFORMATION

➤ **Motion sur la compensation de la suppression de la taxe d'habitation**

**DEMANDE** au gouvernement d'indexer la compensation versée pour la taxe d'habitation à la fois sur l'inflation et sur l'évolution démographique de la population de la commune de Cesson.

**DEMANDE** que le calcul de la base de compensation pour la commune doit être fondé sur les derniers taux votés et non sur les taux de 2017.

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

(Les délibérations peuvent être consultées à la Direction Générale des Services de la commune).

Vu pour être affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Cesson, le 19/05/2022

Pour le Maire par délégation,  
Charlyne PECULIER  
Maire-Adjointe

